

# TENNIS DE TABLE - PLOUIGNEAU

Dimanche 25 Août 2019

28<sup>ème</sup> Tournoi

Le Club de Tennis de Table de PLOUIGNEAU vous invite à participer le **Dimanche 25 Août**, à son 28<sup>ème</sup> Tournoi Open de Tennis de Table. Ce Tournoi est un "Tournoi d'été" et n'est donc pas homologué. Il se déroulera à la *Salle Omnisports de PLOUIGNEAU* sur **24 tables**. De nombreux prix, lots, coupes et trophées récompenseront les meilleurs.

## RÈGLEMENT

**Article 1** : Le tournoi se dispute en 8 *tableaux*, par poules de 3 joueurs au 1er tour (2 qualifiés). Et un tableau de doubles si l'horaire le permet.

**Article 2** : Tous les pongistes peuvent s'engager sur 2 tableaux maximums.

Les féminines sont autorisées à participer aux épreuves masculines.

**Article 3** : Horaires, catégories, droits d'engagement (**voir feuille jointe**). Ouverture de la salle à partir de 8h00. Le comité directeur se réserve le droit d'annuler un tableau en cas d'insuffisance d'inscription.

**Article 4** : Le tournoi **n'est pas homologué**. Le juge arbitre est Jean Marc Rousselin, le Directeur des épreuves est Michel Talarmain.

**Article 5** : Toutes les parties se dérouleront en 3 sets gagnants. Si l'horaire le permet, la finale des TOUTES CATEGORIES pourrait se jouer en 5 sets gagnants.

**Article 6** : À leur arrivée, les joueurs doivent se faire pointer à la table d'arbitrage afin de participer aux différentes épreuves.

**Article 7** : Appel des joueurs ¼ h avant l'horaire. Le scratch sera prononcé après 3 appels successifs.

**Article 8** : Le Comité d'Organisation du Tournoi décline toute responsabilité civile ou pénale pour les accidents corporels, toutes défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc. . dont pourraient être victimes les joueurs.

**Article 9** : Le joueur perdant est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage et doit **obligatoirement arbitrer** le match qui lui sera indiqué par le juge arbitre.

**Article 10** : Il n'y aura pas d'interruption à midi (**boissons, casse-croûte, saucisses, merguez, frites, etc... seront à votre disposition sur place**).

**Article 11** : Le tirage au sort aura lieu le Samedi 24 Août à partir de 14 h 00. **Les joueurs doivent s'inscrire sur le site « formulaires rapides » (lien ci-dessous) avant le samedi 24 août 12h00**. Aucun engagement ne sera accepté par la suite renseignements Messieurs Talarmain et Mellouet. Si pour une raison quelconque, un joueur inscrit ne peut pas participer au tournoi, il peut prévenir le club organisateur.

Michel TALARMAIN ⇒ ☎ 02 98 67 70 54 ou 06 88 47 48 25

Bernard MELLOUET ⇒ ☎ 02 98 72 10 89 ou 06 07 46 02 76 (après le 15 Août )

Adresse Mail ⇒ [plouigneau.ctt@gmail.com](mailto:plouigneau.ctt@gmail.com)

Site Internet ⇒ <https://cttplouigneau.sportsregions.fr/>

Inscriptions ⇒ [http://formulaires.webnball.fr/Lweb/?id=A\\_42](http://formulaires.webnball.fr/Lweb/?id=A_42) ( lien sur le site du club)



**CATEGORIES ET CLASSEMENTS RETENUS =Saison 2019 (Points au 01-07-19)**

<b>TABLEAUX</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>Points</b>	<b>HEURES</b>	<b>DROITS</b>
<b>A</b>	<b>Toutes Catégories : Numéroté(e)s à 13</b>		<b>14 H 30</b>	<b>7 €</b>
<b>B</b>	<b>Classé(e)s 16 à NC</b>	<b>≤1699</b>	<b>9 H 30</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>C</b>	<b>Classé(e)s 13 à NC</b>	<b>≤1399</b>	<b>10 H 30</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>D</b>	<b>Classé(e)s 10 à NC</b>	<b>≤ 1099</b>	<b>9 H 00</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>E</b>	<b>Classé(e)s 8 à NC</b>	<b>≤ 899</b>	<b>11 H 30</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>F</b>	<b>NC et non licencié(e)s</b>	<b>≤ 500</b>	<b>10 H 00</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>G</b>	<b>Vétérans</b>		<b>11 H 30</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>H</b>	<b>Cadets / Minimes / Benjamins – 15 ans (Garçons et filles)</b>	<b>≤ 649</b>	<b>13 H 00</b>	<b>7 € (1)</b>
<b>I</b>	<b>Doubles</b>	Total maxi 2200		<b>2X 3 € (2)</b>

Les droits d'engagements seront à régler sur place.

Lors des inscriptions, nous communiquer également le nombre de points figurant sur votre licence au 1<sup>er</sup> Juillet 2019.

(1) 10 € les 2

(2) Si l'horaire le permet. Le règlement sera précisé sur place